



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Bureau de la sécurité intérieure
Pôle de la sécurité publique**

Amiens, le - 1 DEC. 2022

Le Préfet de la Somme

à

Destinataires in fine

OBJET : Appel à projets 2023 pour le fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPD).

La sécurité demeure une politique prioritaire partout dans les territoires de la République. Elle repose sur un lien de confiance avec les acteurs de ces territoires, au plus près des populations, pour mieux les servir. L'ensemble des acteurs locaux, élus, forces de l'ordre et associations sont invités à se mobiliser dans la lutte contre la délinquance.

L'engagement de tous les partenaires est en effet indispensable pour décliner territorialement la stratégie nationale de prévention de la délinquance.

Cette stratégie s'appuie notamment sur le fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPD). Ce fonds, destiné à financer des projets utiles ou novateurs, prévoit plusieurs volets d'action : la prévention de la délinquance et de la radicalisation, la vidéo protection, les équipements de la police municipale, la sécurisation des écoles et des sites sensibles.

Je souhaite donc vous informer qu'a été mis en ligne l'appel à projets 2023 pour le FIPD. L'ensemble des documents nécessaires pour candidater à cet appel à projets est dès à présent disponible sur le site internet de la préfecture de la Somme (<https://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-publique>). La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au lundi 13 février 2023.

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous assister dans le dépôt de dossiers.



Étienne STOSKOPF